

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Indre
Arrondissement de Le Blanc
Canton de Saint Gaultier

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit novembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 13 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Dominique PELLERIN Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD.

Absent(e)s excusé(e)s : Jean-Michel BIARDEAU, Carl MAHUZIES.
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 08 – votants : 08

DELIBERATION 31-18112024-1 AMENAGEMENT D'UNE CUISINE AU GITE COMMUNAL

Le Maire présente un projet d'aménagement d'une cuisine au gîte communal. Il détaille les devis présentés afin de choisir les entreprises.

Après examen des documents, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents retient les devis de

- Samelec pour un montant TTC de 13 180,80 euros
- Isolation service pour un montant total TTC de 7 404,00 euros

Le conseil municipal charge le maire de prendre contact avec la Communauté de communes Brenne Val de Creuse pour solliciter une aide financière pour ce projet.

Le 19 novembre 2024
Le Maire, Thierry BERNARD

La secrétaire de séance
Bérénice LAMOUREUX



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Indre
Arrondissement de Le Blanc
Canton de Saint Gaultier

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit novembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 13 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Dominique PELLERIN Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD.

Absent(e)s excusé(e)s : Jean-Michel BIARDEAU, Carl MAHUZIES.
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 08 – votants : 08

DELIBERATION 32-18112024-2 DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRINCIPAL – AUGMENTATION DE CREDITS

Le Maire rappelle le projet d'aménagement d'une cuisine au gîte communal.

Il convient d'augmenter les crédits votés au budget principal 2024 pour réaliser ce projet.

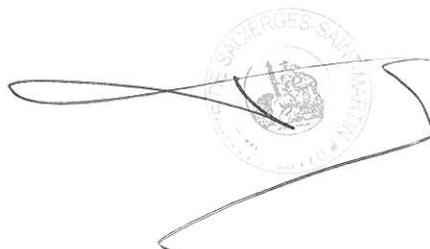
Après exposé du maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents la décision modificative suivante :

Section investissement :

- Dépense au 231 : + 12 000 euros
- Recette au 13251 : + 12 000 euros

Le 19 novembre 2024
Le Maire, Thierry BERNARD

La secrétaire de séance
Bérénice LAMOUREUX



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Indre
Arrondissement de Le Blanc
Canton de Saint Gaultier

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit novembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 13 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Dominique PELLERIN Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD.

Absent(e)s excusé(e)s : Jean-Michel BIARDEAU, Carl MAHUZIES.
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 08 – votants : 08

DELIBERATION 33-18112024-3

AVIS CONFORME DE LA ZAER DE LA COMMUNE DE SACIERGES ST MARTIN

M. le maire informe le conseil municipal de la réception d'un courrier de la préfecture de L'Indre en date du 30 septembre 2024 avec la cartographie des ZAER que la commune de SACIERGES ST MARTIN avait déterminées par délibération 19-09042024-8 bis du 09 avril 2024.

M. le Préfet demande à la commune de se prononcer par délibération pour avis conforme sur les ZAER de la commune.

A réception de la présente délibération, les zones définies par la délibération 19-09042024-8 bis seront intégrées par arrêté préfectoral, entérinant une première cartographie départementale.

Pour rappel la commune de Sacierges St Martin

- avait validé les projets photovoltaïques,
- avait exclu les projets éoliens et les projets de méthanisation.

Après avoir entendu l'exposé du maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis conforme pour les zones d'accélération situées sur la commune de Sacierges Saint Martin.

Le 19 novembre 2024
Le Maire, Thierry BERNARD

La secrétaire de séance
Bérénice LAMOUREUX

